

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE
COMMUNE
IGNAUX
09110

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du Samedi 18 avril 2026

PRESENTS :

Michel BARRE, Maire

Laurent AUDOYE, Adjoint

Béatrice LAFAILLE, Conseillère municipale

Nicolas VELASQUE, Conseiller municipal

Isabelle GOURDON, Conseillère municipale

Sylvie SOTO, Conseillère municipale

Stéphane BARRE, Conseiller municipal

Simon KAUFMANN, Conseiller municipal

Excusé(e)s :

Géraldine Galinier, adjointe

Philippe ESTRADE, conseiller municipal

Anne MANELFE, conseillère municipale

SECRETAIRE de SEANCE : Laurent Audoye

Ouverture de la séance à 10h.

1/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion est présenté par Mr Le Maire. Il est ensuite soumis au vote des conseillers présents pour approbation.

VOTE : Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est présenté par Mr Le Maire. Les postes principaux sont les suivants :

DEPENSES :

Fonctionnement : 147 039 €

Investissement : 314 577 €

RECETTES :

Fonctionnement : 206 767 €

Investissement : 128 744 €

Soit un résultat de l'exercice 2025 à : -125 905 € ramené à +104 849 € en tenant compte du report de 2024

Il est ensuite soumis au vote des conseillers municipaux pour approbation

Mr Le Maire sort de la salle et ne prend pas part à ce vote

VOTE : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Nota : A partir de 2026, il n'y aura plus qu'un seul compte : Le Compte Financier Unique

3 / AFFECTATION DU RESULTAT 2025 SUR LE BUDGET 2026

Il est proposé l'affectation du résultat 2025 au budget 2026

Cette affectation est soumise au vote des conseillers municipaux pour approbation :

VOTE : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

4 / VOTE ETAT DES TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu de la conjoncture actuelle, Il est proposé pour 2026 de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2025

Cette proposition est soumise au vote des conseillers municipaux pour approbation :

VOTE : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

5 – VOTE DU BUDGET

Le budget 2026 est présenté par Mr Le Maire.

Il s'équilibre à 308 147 € en tenant compte du report du résultat de 2025 et laisse une capacité d'investissement pour l'année d'environ 150 000 €

Les principaux investissements prévus pour l'année sont les suivants :

- Travaux d'entretien dans les logements communaux
- Mise en place de la vidéoprotection
- Achèvement des travaux pour la salle des jeunes
- Travaux de voirie

Le budget est soumis au vote des conseillers municipaux pour approbation :

VOTE : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

6 – CREATION D'UN POSTE CONTRACTUEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Compte tenu du départ à la retraite de la secrétaire de mairie autour du mois d'octobre 2026, il est nécessaire de créer un poste contractuel d'adjoint administratif pour assurer la formation de son remplaçant du mois de juin au mois d'octobre 2026

Cette création est soumise au vote des conseillers municipaux pour approbation :

VOTE : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

7 – CREATION D'UN POSTE DE TITULAIRE ADMINISTRATIF

Deux mois après le départ effectif à la retraite de la secrétaire de mairie, il est proposé la création d'un poste de titulaire pour la remplacer

Cette création est soumise au vote des conseillers municipaux pour approbation :

VOTE : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

8- CREATION D'UN POSTE ACTIVITES ACCESSOIRES

Afin de permettre l'accompagnement et la fin de la formation du nouveau secrétaire de mairie par la secrétaire actuelle jusqu'à l'élaboration du prochain budget, il est proposé de créer un poste d'activités accessoires entre la fin 2026 et le mois d'avril 2027

Cette création est soumise au vote des conseillers municipaux pour approbation :

Mr Le Maire sort de la salle et ne prend pas part à ce vote

VOTE : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

9-QUESTIONS DIVERSES

Les points suivants sont évoqués :

- Aire de jeux pour enfants : l'aire de jeux actuelle située à proximité de l'ancienne école nécessiterait des travaux d'entretien (Mise aux normes, remplacement jeux etc). Une réflexion est en cours pour la relocaliser à proximité de la salle des fêtes afin de regrouper sur cette zone l'ensemble des activités pour les jeunes.
- La passerelle bois située sur le sentier reliant Ignaux à Vaychis est toujours hors d'usage rendant impossible l'utilisation du chemin pendant les périodes de fortes eaux. Cet ouvrage étant du ressort de la CCHA, Mr Le Maire la ressollicitera à ce sujet.
- Une journée citoyenne aura lieu le **samedi 13 juin 2026** – Rendez-vous à partir de 8h30 à la salle des fêtes – Apéritif et grillades offerts à midi pour clôturer la journée.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 12h.